



Vous connaissez le **CLAS** et le **CESOP**,  
notre comité d'entreprise ?

Vous aimez bénéficier des **animations**,  
des **activités**, de la **billetterie**, de la **fête  
des enfants** ou des **séjours** ?

## **Mais comment cela fonctionne ?**

### **Le fonctionnement du CESOP**

C'est une association loi 1901 gérée par un conseil d'administration dont les membres sont élus parmi le personnel : 10 titulaires et 10 suppléants.

Ce conseil élit un bureau qui soumet ses propositions au conseil d'administration.

Le CESOP comprend 5 commissions qui traitent les demandes du personnel en fonction de leur situation et de leurs attentes :

- Enfance (séjours enfants en colonie et classes transplantées),
- Vacances (séjour en famille)
- Voyages & Week-ends (organisés par le CESOP),
- Prêts-Solidarité,
- Retraités.

Le CESOP gère aussi le CLE, son centre de loisirs qui permet d'accueillir vos enfants sur le site de Paris.

### **Le fonctionnement des CLAS**

Chaque CLAS définit son bureau au sein de sa liste élue et décide librement de l'organisation de ses activités, dans le respect des missions et règlements intérieurs du CESOP.

**CESOP et CLAS sont gérés par des représentants élus du personnel qui souhaitent faire vivre ces acquis pour tous les personnels, actifs et retraités, et s'adapter à leurs attentes.**

# Le CESOP

## Comité d'Entraide Sociale de l'Observatoire de Paris

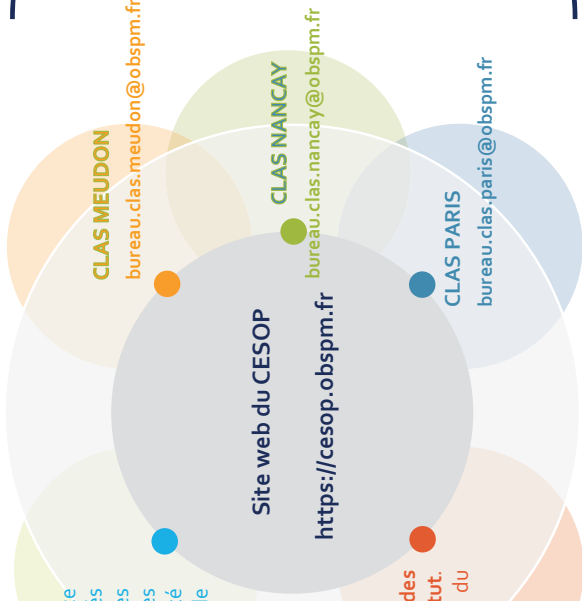
### Les commissions du CESOP :

Enfance  
Retraités  
Vacances  
Voyages  
Prêts-solidarité  
Aide exceptionnelle

### Le CLE

- Centre de Loisirs Éducatifs -  
de l'Observatoire accueille tous les enfants des  
personnels de l'Observatoire, quel que soit leur statut.  
Les locaux du CLE sont situés au rez-de-chaussée du  
château sur le site de Meudon.

Le site web du CLE : <http://cle.obsppm.fr/>



### Les CLAS

- Comité Local  
d'Action Sociale -  
sont les antennes  
locales du CESOP  
sur les trois sites de  
l'Observatoire de  
Paris.

Ils gèrent essentiellement  
les activités sportives,  
culturelles et de loisirs des  
personnels de chaque site,  
notamment la fête des  
enfants.

Tous les personnels, quel  
que soit leur statut  
peuvent participer aux  
activités proposées par les  
CLAS.